



RAPPORT DE GESTION

**Technologies D-BOX inc.
Exercice financier clos le 31 mars 2020**

Table des matières

Table des matières	i
1. Étendue du rapport de gestion	1
2. Énoncés prospectifs	1
3. Pandémie de Covid-19	2
4. Message aux actionnaires	4
Message du président du conseil d'administration.....	4
Message du président et chef de la direction	6
5. Faits saillants financiers et opérationnels.....	8
Impact financier de COVID-19.....	8
5.1 Faits saillants financiers.....	8
5.2 Faits saillants opérationnels	9
6. Perspectives.....	10
7. Profil de l'entreprise.....	10
8. Stratégie de l'entreprise.....	11
8.1 Modèles de revenus	11
8.2 Marché du divertissement	12
8.3 Marché de la simulation et formation	12
9. Mesures non conformes aux IFRS	13
10. Principales données financières	13
11. Résultats d'exploitation.....	14
11.1 Revenus.....	14
11.2 Bénéfice brut.....	16
11.3 Charges d'exploitation	16
11.4 Résultat financier.....	17
11.5 Impôts sur le résultat.....	17
11.6 Perte nette	18
12. BAIIA ajusté*.....	18
13. Situation de trésorerie et sources de financement.....	19
13.1 Activités d'exploitation.....	19
13.2 Activités d'investissement	20
13.3 Activités de financement	20
13.4 Capitaux propres.....	20
14. Information trimestrielle.....	21
15. Engagements contractuels.....	22
16. Capital social en circulation (3 juillet 2020).....	22
17. Nouvelle prise de position en matière de compatibilité.....	22
18. Jugements et estimations importants	25
19. Instruments Financiers	26
20. Risques et Incertitudes	27
21. Éventualité	28
22. Événements postérieurs à la date du bilan	28
23. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne l'égard de l'information financière.....	28
24. Information additionnelle et continue.....	29

RAPPORT DE GESTION

Technologies D-BOX inc.

Exercice financier clos le 31 mars 2020

1. Étendue du rapport de gestion

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à mieux comprendre les activités de Technologies D-BOX inc. et ses filiales ainsi que les éléments-clés de ses résultats financiers. Il explique notamment l'évolution de la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020 en les comparant aux résultats de l'exercice précédent. Il présente également une comparaison de ses bilans aux 31 mars 2020 et 31 mars 2019.

Ce rapport de gestion, préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 mars 2020 et les notes afférentes. Sauf indication contraire, les termes « Société » et « D-BOX » font référence à Technologies D-BOX inc.

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020 de même que ce rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration de la Société le 3 juillet 2020. Sauf indication contraire, tous les montants dont il est question dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

2. Énoncés prospectifs

Certains renseignements figurant dans ce rapport de gestion pourraient constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent notamment inclure des énoncés au sujet de la Société, de ses projets, ses activités, ses objectifs, ses opérations, sa stratégie, ses perspectives commerciales, ses résultats financiers et de sa situation ou des hypothèses sous-jacentes à ceux-ci. Dans le présent rapport de gestion, les expressions telles que « pouvoir », « probable », « croire », « prévoir », « s'attendre », « avoir l'intention », « planifier », « estimer » et des expressions similaires, leur mode conditionnel ou futur, et leur forme négative, servent à désigner des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sauraient être interprétés comme une garantie d'un rendement ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ce rendement futur se matérialisera ni comment ou à quel moment il pourra se matérialiser. Du fait même de sa nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses qui donnent lieu à la possibilité que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes de la Société exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Aucune garantie ne peut être donnée que les événements prévus par les énoncés prospectifs se produiront, y compris, mais sans s'y limiter, ses projets, ses activités, ses objectifs, ses opérations, sa stratégie, ses perspectives commerciales, ses résultats financiers et sa situation ainsi que la clôture des financements avec la Banque Nationale du Canada et la Banque de développement du Canada.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans ce rapport de gestion en vue de donner des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres parties de mieux comprendre le contexte dans lequel la Société exerce ses activités. Toutefois, les lecteurs sont mis en garde du fait que ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les renseignements alors disponibles et/ou sur les croyances de bonne foi de la direction à l'égard d'événements futurs. Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs imprévisibles, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de D-BOX.

Les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes de la Société exprimées ou sous-entendues dans les énoncés prospectifs comprennent notamment, mais sans s'y limiter : besoins futurs en capitaux; endettement; santé publique et pandémie de COVID-19; conditions politiques, sociales et économiques; alliances stratégiques; accès au contenu; performance du contenu; réseau de distribution; dépendance à l'égard des fournisseurs; coûts de fabrication; concentration des clients; concurrence; taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain; garantie, rappels et poursuites; propriété intellectuelle; gestion et sécurité de l'information; risque de crédit; risque d'atteinte à la réputation par l'intermédiaire des médias sociaux; dépendance à l'égard du personnel clé et relations de travail, ainsi que la clôture des financements avec la Banque Nationale du Canada et la Banque de développement du Canada. Ces éléments et d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans les énoncés prospectifs sont décrits à la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2020, dont une copie est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Sauf si les lois canadiennes en valeurs mobilières l'exigent, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif contenu dans ce rapport de gestion pour tenir compte de renseignements nouveaux, d'événements ou de circonstances subséquents ou pour toute autre raison.

La Société met en garde les lecteurs que les risques énumérés ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles de la toucher. D'autres risques et incertitudes, pour l'instant non connus de la Société ou que celle-ci juge négligeables, pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

3. Pandémie de Covid-19

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus, a fait son apparition, laquelle sera plus tard renommé COVID-19. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a conclu que la COVID-19 pouvait être qualifiée de pandémie. Dans les semaines qui ont suivi, les gouvernements à l'échelle locale et nationale ont imposé des mesures et des restrictions rigoureuses pour tenter de ralentir la transmission du virus, y compris des restrictions en matière de voyages, des mesures de confinement, des fermetures obligatoires de commerces et de services non essentiels et des pratiques de distanciation physique.

Dans le contexte de la pandémie COVID-19, de son incidence sur les activités de la Société, et des ordonnances gouvernementales en matière de santé et de sécurité, D-BOX a procédé à la mise à pied temporaire d'une proportion importante de ses effectifs, et à une réduction de la rémunération et du nombre d'heures de travail de ses effectifs restants. Pendant cette crise sans précédent, la préservation du capital afin d'assurer la pérennité de l'entreprise figure parmi les priorités absolues de la Société. La réaction des gouvernements locaux et nationaux à la pandémie de COVID-19 a provoqué la fermeture obligatoire et temporaire des établissements commerciaux de divertissement, portant ainsi atteinte aux activités, aux revenus, à la situation financière et aux résultats opérationnels de D-BOX.

Avec un fonds de roulement de 6,7 millions de dollars, incluant des liquidités de 4,1 millions de dollars au 31 mars 2020, une lettre d'offre pour un nouveau prêt commercial de 2 millions de dollars avec la Banque de développement du Canada (« BDC ») et l'acceptation de termes et conditions de la Banque Nationale du Canada (« BNC ») pour remplacer l'actuelle facilité de crédit renouvelable garanti de trois ans par une marge de crédit de 4,0 millions de dollars, la Société estime disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins anticipés pour les 12 prochains mois en fonction de la conjoncture du marché actuelle et anticipée ainsi que des prévisions de la direction. Toutefois, ces prévisions sont inévitablement incertaines en raison de l'incidence évolutive de la pandémie de COVID-19.

Il subsiste une incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à l'égard d'une éventuelle récurrence, de sorte qu'il est impossible de prévoir les répercussions sur les activités et les opérations de la Société, aussi bien à court terme qu'à long terme. Nous continuons de surveiller l'incidence de la COVID-19 sur notre entreprise, notre situation financière et nos opérations. Reportez-vous à la section de la Notice annuelle intitulée « Facteurs de risque » pour une discussion sur les risques associés à la pandémie de COVID-19.

4. Message aux actionnaires

Message du président du conseil d'administration

Chers actionnaires,

Il faut d'emblée reconnaître que l'année terminée récemment fut une année difficile pour les actionnaires. Dans mon message de l'an dernier, j'avais tenté d'identifier les défis et les opportunités devant nous. Mais jamais nous n'aurions pu imaginer une période aussi difficile au niveau de notre environnement d'affaires, l'absence quasi-généralisée d'intérêt pour les titres de petite capitalisation, et surtout cette crise du COVID-19 qui a affecté nos marchés principaux (cinéma et divertissement commercial).

Je suis très fier de la vitesse de réaction de D-BOX : l'entreprise a fait un travail remarquable de protéger la sécurité sanitaire, de préserver les liquidités, de renforcer les relations commerciales et surtout de transformer la stratégie, malgré des ressources limitées. Bien que COVID-19 ait eu un impact important sur les activités de l'entreprise, je suis convaincu que ce n'est qu'un revers temporaire qui sera surmonté.

Je suis heureux d'accueillir Sébastien Mailhot en tant que nouveau président et chef de la direction. Sa vision claire, sa passion pour l'entreprise et sa connaissance approfondie de D-BOX sont de grands atouts pour une transition rapide. On pouvait déceler dès l'automne 2019 son influence lorsqu'il a commencé à mettre l'accent sur une croissance profitable. Il a déjà entrepris une transformation de la Société en repensant la stratégie, les marchés à haut potentiel, les processus et la structure. C'est ainsi que le marché des consommateurs dans les domaines de la simulation de course, des jeux et du divertissement à domicile jouera un rôle clé à l'avenir. D-BOX possède les ingrédients essentiels à la création de valeur à long terme : une technologie puissante, une solide protection de sa propriété intellectuelle, une équipe innovante et résiliente, ainsi qu'un plan d'action clair.

Tel qu'annoncé précédemment, je suis heureux d'accueillir Luc Martin et Denis Chamberland au sein du conseil d'administration; tous deux apportent une vaste expérience de cadre supérieur, et d'administrateur dans des secteurs comme la finance, le jeu, le divertissement et le commerce de détail.

Nous avons annoncé en janvier dernier que Claude Mc Master prendrait sa retraite tel que prévu à la fin de l'année financière; celui-ci agira pour une période de temps comme conseiller au nouveau président et chef de la direction. Je tiens à remercier Claude d'avoir développé une entreprise qui est un leader dans son domaine. Les investissements continus dans le domaine de la R&D qu'il a toujours supportés permettront à l'entreprise de pénétrer le marché du divertissement à domicile dans un avenir rapproché.

Je tiens également à remercier Gary Collins pour sa contribution au conseil d'administration durant les cinq dernières années. Son apport lors de nos discussions a toujours été réfléchi et perspicace. Nous lui souhaitons bon succès. Il demeurera un fier ambassadeur et ami de D-BOX, j'en suis certain.

De plus, je tiens à remercier mes collègues membres du conseil d'administration pour leur dévouement, les employés pour leur enthousiasme et leur résilience, ainsi que les actionnaires et partenaires financiers pour leur appui, particulièrement au cours des derniers mois.

J'avais accepté le rôle de président du conseil d'administration suite au décès de mon prédécesseur afin d'aider l'entreprise qui traversait alors une période difficile. Ayant réussi la transition vers un nouveau président et chef de la direction, je quitterai le conseil d'administration à la prochaine réunion des actionnaires pour laisser à des

administrateurs compétents, mais aussi plus jeunes, le soin de faire progresser l'entreprise en collaboration avec la nouvelle équipe.

En conclusion, nous devons reconnaître que le chemin a été cahoteux, et qu'il le restera pendant un certain temps encore compte tenu du contexte économique. Le conseil d'administration reste cependant convaincu que l'entreprise a une vision inspirante et une solide stratégie non seulement pour traverser cette période difficile, mais aussi pour le long terme, ce qui profitera aux investisseurs patients.

Remerciements sincères,

Signé :

Jean-René Halde
Président du Conseil d'administration

Message du président et chef de la direction

Chers actionnaires,

Prendre la direction d'une entreprise au plus fort d'une crise pandémique comme celle de la COVID-19 m'a forcé à aller puiser des ressources extraordinaires et nouvelles. Les périodes difficiles nous obligent à prendre du recul, à réfléchir, à revenir à nos valeurs fondamentales et leur donner un sens réel, à innover davantage pour mieux rebondir! En ces temps inhabituels, je considère qu'il faut faire preuve d'authenticité et communiquer le plus clairement possible entre nous, mais aussi avec l'ensemble de nos partenaires.

J'embrasse ce nouveau défi avec confiance et détermination appuyé par le conseil d'administration, mon équipe de direction, les employés de D-BOX et nos partenaires commerciaux de confiance. Je suis convaincu que D-BOX est stratégiquement positionnée en vue de sa croissance future alors que nous nous adaptons et poursuivons la transformation de l'entreprise.

La transformation s'intensifie

L'un des premiers projets que j'ai entamé avec l'équipe de direction est celui des initiatives stratégiques. Nous avons récemment peaufiné le plan stratégique d'entreprise, dans lequel nous avons ciblé de nouveaux marchés prioritaires de croissance, remanié la structure organisationnelle, analysé les coûts de l'organisation et accéléré le développement de partenariats porteurs en vue d'une croissance durable. Tout cela, en maintenant une gestion rigoureuse et courageuse pour limiter les impacts de la pandémie actuelle.

Il faut se rappeler que depuis sa création, D-BOX a su surmonter diverses périodes de crise telles que la bulle technologique en 2000, la crise financière en 2008 et maintenant la COVID-19. La conjoncture économique mondiale sans précédent, contraint les organisations comme la nôtre à transformer leurs activités et à agir rapidement. Les employés de D-BOX se sont remarquablement adaptés à ce contexte. J'en suis fier et je les en remercie, car la réorganisation en contexte de mesures de distanciation sociale est un vrai défi.

Diversification et segmentation au cœur de la stratégie

Depuis 2009, notre position de leader sur le marché du cinéma et d'autres segments commerciaux a permis à D-BOX de bâtir une marque au rayonnement international. Mais bien que le cinéma demeure un marché clé, la diversification de notre portefeuille et la segmentation de marché sont, plus que jamais, des stratégies qui vont nous permettre d'être encore plus agile face au risque. Ces nouveaux secteurs représentent d'ailleurs maintenant environ 50 % de nos revenus totaux.

Je crois fermement que la plateforme technologique et l'expertise de D-BOX sont nos atouts et créent de la valeur ajoutée. Ce sont aussi nos secrets les mieux gardés qu'il faut désormais célébrer et promouvoir davantage! La simulation professionnelle, les films, les jeux d'arcade, la réalité virtuelle, le divertissement à domicile, les jeux vidéo, la simulation de course et d'autres segments commerciaux visent à faire vivre une expérience mémorable en permettant à l'utilisateur de rallier l'impression de ressentir et l'émotion à l'expérience humaine. Que ce soit d'un point de vue immersif ou réel : c'est ce que D-BOX s'efforce de construire depuis de nombreuses années.

Le potentiel de la plateforme technologique et de l'expertise de D-BOX bénéficiera de l'accélération des solutions de divertissement à domicile et de façon plus globale, de l'acceptation par le marché de la technologie haptique qui crée une expérience sensorielle mémorable, une expérience immersive grâce à un retour d'information à tout le corps. Le

marché de l'haptique s'inscrit dans la tendance et est évalué d'ici 2028 à 38¹ milliards de dollars. Il connaît un taux de croissance annuel composé de 14,4 % qui sera favorisée par l'adoption continue de dispositifs électroniques grand public, notamment dans les domaines des jeux, des divertissements à domicile et de la réalité virtuelle. Notre transformation technologique et la puissance de notre écosystème nous permettront d'être un acteur de premier plan et de saisir ces opportunités.

Un héritage : vecteur de croissance

Je tiens à remercier Claude Mc Master, qui m'a invité à me joindre à D-BOX il y a près de cinq ans. Il y a longtemps, il a hérité d'une société avec peu de capital et aucuns revenus. Ses rêves et sa passion lui ont permis de développer de nouveaux marchés, de mettre au point une technologie haptique de pointe, de créer une notoriété de marque et de positionner D-BOX comme un leader mondial. Je le remercie pour son dévouement, sa ferveur et son énergie et lui souhaite bon succès pour le prochain chapitre de sa vie.

Je tiens également à remercier Jean-René Halde et les autres membres du conseil d'administration pour leur contribution à l'entreprise et à son développement mais aussi pour ma nomination à titre de président et chef de la direction. Je salue tous les remarquables employés de D-BOX qui se dévouent quotidiennement et qui font preuve de résilience en ces temps sans précédent. Leur contribution et leur détermination à la réussite financière de l'entreprise et à offrir des expériences toujours plus extraordinaires à ceux qui utilisent notre technologie.

Soyez assurés de mon engagement et celui de toute l'équipe de direction à la réalisation de notre plan stratégique pour le bénéfice de toutes les parties prenantes et des actionnaires.

Au-delà des questionnements soulevés par la crise actuelle, les possibilités pour D-BOX sont infinies. Son positionnement stratégique fiable repose sur plus de 20 ans d'innovation et un écosystème commercial et de contenu inégalé. Fort de ces assises, il est temps pour D-BOX de se faire connaître davantage, de percer de nouveaux marchés comme celui du divertissement à domicile et aux actionnaires de pouvoir bénéficier de cette augmentation de valeur.

Remerciements sincères,

Signé :

Sébastien Mailhot
Président et chef de la direction

¹ "Global Haptic Technology Market Forecast 2020-2028"; <https://www.inkwoodresearch.com/reports/haptic-technology-market/>

5. Faits saillants financiers et opérationnels

Impact financier de COVID-19

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture temporaire obligatoire des lieux de divertissement dans le monde entier, ce qui a eu une incidence défavorable sur la demande de nos produits, nos activités, nos revenus, notre marge brute, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Les effets se sont poursuivis au cours du premier trimestre de l'exercice 2021.

Bien que plusieurs clients aient rouvert ou prévoient de rouvrir, l'ampleur et la durée de la reprise complète restent incertaines.

5.1 Faits saillants financiers

Faits saillants de l'exercice clos le 31 mars 2020

Comparaison avec l'exercice clos le 31 mars 2019 :

- Les revenus ont diminué, passant de 34,2 millions de dollars à 25,9 millions de dollars.
- Les revenus récurrents ont diminué, passant de 8,6 millions de dollars à 7,3 millions de dollars.
- La perte nette est passée de 1,7 millions de dollars à 6,3 millions de dollars.
- La perte nette de cette année inclut 1,4 millions de dollars de frais de restructuration pour transformer la structure organisationnelle et 1,3 millions de dollars pour la dévaluation d'actifs.
- Le BAIIA ajusté* a diminué, passant de 2,1 millions de dollars à 0,6 million de dollars.

Faits saillants du quatrième trimestre clos le 31 mars 2020

Comparaison avec le quatrième trimestre clos le 31 mars 2019 :

- Les revenus ont diminué, passant de 8,3 millions de dollars à 6,6 millions de dollars.
- Les revenus récurrents ont diminué, passant de 1,8 million de dollars à 1,3 million de dollars.
- La perte nette est passée de 0,6 million de dollars à 3,1 millions de dollars.
- La perte nette de cette année inclut 0,4 million de dollars de frais de restructuration et 1,3 million de dollars pour la dévaluation d'actifs.
- Le BAIIA ajusté* a diminué, passant de 0,3 million de dollars à un BAIIA ajusté* de 7 000 \$.

Exercice financier et quatrième trimestre clos le 31 mars (en milliers de dollars sauf pour les données par action)				
	Exercice		Quatrième trimestre	
	2020	2019	2020	2019
Revenus	25 895	34 164	6 560	8 309
Perte nette	(6 250)	(1 705)	(3 096)	(551)
BAIIA ajusté*	612	2 062	7	267
Perte nette de base et diluée par action	(0,036)	(0,010)	(0,019)	(0,003)
Données du bilan consolidé				
	Au 31 mars 2020		Au 31 mars 2019	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 116		9 635	

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 13 et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice net (perte nette) à la page 19

- Le 23 juin 2020, la Société a signé des termes et conditions avec la Banque Nationale du Canada (« BNC ») concernant l'octroi d'une marge de crédit d'un montant de 4 millions de dollars pour les activités courantes et le fonds de roulement de la Société. Cette marge de crédit remplacera l'actuel facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans, dont 4 millions de dollars avaient été tirés au 31 mars 2020 [se référer à la rubrique Événements postérieurs à la page 28].
- Le 19 juin 2020, la Société a aussi signé une lettre d'offre avec la Banque de développement du Canada (« BDC ») concernant l'octroi d'un prêt commercial d'un montant de 2 millions de dollars pour le fonds de roulement [se référer à la rubrique Événements postérieurs à la page 28].

5.2 Faits saillants opérationnels

- Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a estimé que la COVID-19 pouvait être qualifiée de pandémie. La réaction internationale à COVID-19 a entraîné des restrictions importantes sur les voyages, des fermetures temporaires d'entreprises, des retards et des perturbations dans l'exploitation, la chaîne d'approvisionnement et le développement de projets, des mises en quarantaine et une réduction générale de l'activité des consommateurs, à l'échelle mondiale. Bien que ces mesures devraient être temporaires, la durée des perturbations des activités et l'impact financier qui en découlera dépendront de l'évolution future, qui est très incertaine et ne peut être anticipée pour le moment, et comprennent la durée, la gravité et la portée de l'épidémie ainsi que les mesures prises par les gouvernements et les autres organismes de réglementation de chaque juridiction pour contenir ou traiter la pandémie de COVID-19.

Dans la foulée de la crise du COVID-19, de son impact sur les activités de la Société et des ordonnances gouvernementales en matière de santé et sécurité, D-BOX a procédé à la mise à pied temporaire d'une partie importante de sa main-d'œuvre et à une réduction de la rémunération et des heures de travail du reste de la main-d'œuvre. La réponse des gouvernements locaux et nationaux à la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture temporaire obligatoire du siège social de D-BOX situé au Canada, ainsi que de ses bureaux en Californie et à Beijing (Chine), a provoqué une réduction importante de la demande pour les produits de D-BOX, a provoqué le report ou l'annulation de ventes potentielles et d'installations prévues, et a entraîné la suspension des royalties et des frais de services d'entretien du marché des salles de cinéma en raison de la fermeture temporaire de lieux de divertissement partout dans le monde. Reportez-vous à la section de la présente notice annuelle intitulée "Facteurs de risque" pour une discussion sur les risques associés à la pandémie de COVID-19. Dans le contexte actuel de la pandémie COVID-19, la Société gère activement ses opérations afin de préserver ses liquidités disponibles, de maintenir un niveau d'endettement acceptable et de préserver son personnel clé.

- Dans le secteur de la simulation professionnelle, CM Labs, le principal fournisseur de formation fondée sur la simulation dans l'industrie de la construction avec plus de 1 000 simulateurs dans 30 pays, a développé un nouveau simulateur. Ce simulateur, qui intègre la technologie de mouvement D-BOX, convient à la formation des opérateurs d'équipement lourd.
- Dans le domaine du divertissement commercial, BRP Inc., chef de file mondial des véhicules récréatifs motorisés et des produits nautiques, a mis au point un simulateur de motoneige avec la technologie de mouvement de D-BOX pour reproduire une expérience immersive.
- D-BOX a renforcé sa présence dans le segment du cinéma en salle grâce aux ajouts de Premiere Cinemas (États-Unis), Traumpalast (Allemagne) et Golden Screen Cinemas (Malaisie).

6. Perspectives

L'exercice 2020 a été une année difficile en raison du ralentissement des activités de certains partenaires qui font face à des difficultés internes, ainsi qu'aux défis du marché et des bouleversements engendrés par les répercussions de la COVID-19. Pour la Société, les incidences défavorables de la COVID-19 sont apparus au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020. De plus, l'incidence financière s'est aggravée au premier trimestre de l'exercice 2021 et demeurera vraisemblablement au deuxième trimestre. Malgré les nouvelles encourageantes voulant que certains établissements de divertissement soient déjà rouverts et que d'autres se préparent à le faire, l'incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence sur la performance financière de la Société au cours des prochaines périodes.

D-BOX a créé une marque solide à l'échelle mondiale dans le secteur du divertissement commercial avec des percées dans les marchés du cinéma en salle et des centres de divertissement familiaux. La Société a continué d'innover dans le marché haptique afin de renforcer sa plateforme technologique.

L'extrême précision de son logiciel a permis à D-BOX de pénétrer d'autres marchés comme ceux de la simulation et de la formation, qui jouissent d'une gamme de marchés verticaux comme l'équipement lourd, l'aérospatiale, l'agriculture et la simulation de course commerciale. Fait intéressant, le secteur de la simulation de course à domicile a connu une croissance remarquable pendant la pandémie de COVID-19. Indépendamment du type de contenu, qu'il s'agisse d'un film, d'un jeu ou de la formation par simulation, D-BOX peut reproduire n'importe quelle texture et assurer une expérience d'un réalisme sans précédent.

La taille et le potentiel de croissance de chaque marché individuel, comme le divertissement commercial, le divertissement à domicile et la simulation professionnelle, sont considérables. Dans le but d'optimiser les ventes et la productivité, D-BOX compte sur une diversification de ses partenaires pour intégrer et commercialiser sa technologie dans la plupart des marchés, sauf pour le marché du cinéma en salle où D-BOX a une approche commerciale directe dans certaines régions.

Du fait de l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19, la gestion des flux de trésorerie de la Société pour assurer sa pérennité est une priorité absolue. Par ailleurs, D-BOX intensifiera sa transformation et continuera de mobiliser sa plateforme technologique et de son vaste écosystème de partenaires pour pénétrer de nouveaux marchés tel que la simulation de course à domicile et le marché du divertissement à domicile.

7. Profil de l'entreprise

D-BOX redéfinit l'expérience de divertissement. Nous créons des expériences de divertissement immersives et réalistes en déplaçant le corps et en stimulant l'imagination par le mouvement. L'expertise et la technologie propriétaire de la Corporation lui permettent de collaborer avec certaines des plus grandes entreprises au monde afin de proposer de nouvelles façons de montrer leurs contenus. Qu'il s'agisse de films, de jeux vidéo, d'applications exploitant la réalité virtuelle, de divertissements thématiques ou de simulateurs professionnels, D-BOX a pour mission de démocratiser le mouvement.

Trois éléments produisent le mouvement synchronisé avec les images et le son :

1. Les effets de mouvement logiciel programmés image par image sur la base du contenu visuel;
2. Un contrôleur de mouvement servant d'interface entre le contenu visuel (films, jeux vidéo, simulation et formation, expériences de réalité virtuelle) et le système de mouvement D-BOX; et

- Le système de mouvement D-BOX qui est composé, entre autres, d'actuateurs électromécaniques exclusifs intégrés à une plateforme, un siège ou autre type d'équipement de divertissement.

Au 31 mars 2020, D-BOX comptait 126 employés comparativement à 138 employés au 31 mars 2019.

8. Stratégie de l'entreprise

La Société est un leader dans la création d'expériences de divertissement immersives hyperréalistes. Elle est également dans une position unique lui permettant d'agir comme un facteur de différenciation pour les technologies de réalité virtuelle, les distributeurs de produits électroniques et les distributeurs de contenu. D-BOX continue de développer la notoriété de sa marque en plus d'offrir un actif différenciateur générant des revenus dans divers secteurs d'activités.

Exemples d'applications	
Marché du divertissement	Marché de la simulation et formation
<i>Cinéma en salle</i> <i>Divertissement commercial :</i> - Parcs thématiques - Arcades - Musées et planétariums <i>Divertissement à domicile:</i> - Jeux vidéos - Cinéma maison - Système de divertissement à domicile	<i>Simulation et formation pour :</i> - Automobiles - Simulateurs de vol - Équipements lourds/grues - Simulation de course - Santé
Réalité virtuelle pour le marché du divertissement et le marché de la simulation et formation	

8.1 Modèles de revenus

Les modèles de revenus de la Société proviennent principalement :

- De la vente ou de la location des systèmes de mouvement D-BOX, incluant les sièges, les contrôleurs de mouvement, l'interface électronique et les serveurs informatiques;
- De revenus récurrents provenant de droits d'utilisation de licence et d'usage du D-BOX Motion Code dans les salles de cinéma et centres de divertissement équipés de systèmes de mouvement D-BOX, pour visionner du contenu visuel encodé par D-BOX. La Société perçoit également des revenus de maintenance associés à l'utilisation des systèmes de mouvement; et
- De la vente directe d'actuateurs à un réseau de revendeurs spécialisés, d'intégrateurs, d'équipementiers ou de fabricants de sièges qui incorporent et commercialisent la technologie D-BOX sous leur propre marque (équipementiers d'origine « OEM »).

8.2 Marché du divertissement

Cinéma en salle

D-BOX propose ses produits et services sur le marché des salles de cinéma directement et par l'intermédiaire de ses partenaires. Il y a 195 282 écrans² de cinéma dans le monde en 2019.

La stratégie commerciale de la Corporation visant à augmenter les ventes dans le marché du cinéma en salle est la suivante:

1. Ajout de nouveaux exploitants de salles de cinéma qui veulent ajouter un élément distinctif à leur offre; et
2. Équiper plus d'un de leurs complexes, équiper plus d'une salle dans un même complexe ou équiper plus de rangées dans des salles existantes.

Au 31 mars 2020, le nombre total d'écrans installés ou en carnet de commandes avait augmenté de 2%, passant de 747 un an auparavant à 761. De plus, 50 exploitants de salles de cinémas avaient plus d'un site intégré dans le système de mouvement D-BOX et 213 sites avaient plus d'un écran incorporant notre technologie au sein du même complexe. La Corporation définit le carnet de commandes comme suit: un engagement ou une commande de système de mouvement D-BOX reçu dans le cadre d'un accord contractuel prévoyant une installation prévue dans un délai de 24 mois.

Divertissement commercial et à domicile haut de gamme

Les segments du divertissement commercial comprennent des projets liés aux parcs d'attractions, aux arcades, aux musées et aux planétariums. Ces dernières années, la croissance des centres de divertissements, un sous-segment du marché des parcs d'attractions, a contribué à alimenter la croissance du segment des divertissements commerciaux. D-BOX propose ses produits et services par l'intermédiaire de partenaires de distribution, notamment des constructeurs d'équipementiers d'origine, des intégrateurs et des revendeurs à valeur ajoutée.

Les stratégies de la Société visant à augmenter les ventes sur le marché du divertissement commercial sont les suivantes:

1. Augmenter le nombre de partenariats, y compris les équipementiers d'origine, les intégrateurs et les revendeurs à valeur ajoutée;
2. Augmenter les revenus par partenaire;
3. Trouver des nouvelles applications pour nos technologies; et
4. Développer de nouveaux produits.

8.3 Marché de la simulation et formation

Le marché de la simulation et formation concerne la vente de systèmes à un éventail varié de sous marchés tels que : l'automobile, la défense, les simulateurs de vol, les équipements lourds, la simulation de course et la santé. La Corporation vend ses produits et services à travers des d'équipementiers d'origine, d'intégrateurs et de revendeurs, et adapte les produits en fonction des demandes spécifiques de manufacturiers et équipementiers d'origine de façon à pénétrer de nouveaux marchés.

² Source: « 2019 THEME Report », mars 2020

La stratégie commerciale de la Corporation visant à augmenter les ventes sur le marché de la simulation et de la formation est la suivante:

1. Augmenter le nombre de partenariats, y compris les équipementiers d'origine, les intégrateurs et les revendeurs à valeur ajoutée;
2. Augmenter les revenus par partenaire;
3. Trouver de nouveaux secteurs pour nos technologies; et
4. Développer de nouveaux produits.

9. Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la Société a recours à deux mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) : 1) le BAIIA ajusté* et 2) le bénéfice brut excluant l'amortissement. Bien que ces mesures fournissent de l'information utile et complémentaire, elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et sont peu susceptibles d'être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

- 1) Le BAIIA ajusté* fournit de l'information utile et complémentaire, permettant notamment d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie avec les activités d'exploitation. Il inclut le bénéfice net (la perte nette) et exclut ce qui suit : l'amortissement, les frais financiers nets des revenus d'intérêts, les impôts sur le résultat, les dépréciations d'actifs, les charges au titre des paiements fondés sur les actions, le gain ou la perte de change et les frais de restructuration non récurrents.
- 2) Le bénéfice brut excluant l'amortissement permet aussi d'évaluer la capacité de la Société à générer de la trésorerie par la vente de ses produits en considérant le coût des produits mais en excluant le principal élément non monétaire soit l'amortissement (voir le tableau expliquant le rapprochement du bénéfice brut au bénéfice brut excluant l'amortissement à la page 16).

10. Principales données financières

Les tableaux suivants présentent certaines données financières importantes pour l'exercice financier et le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020 en les comparant avec les mêmes périodes de l'exercice précédent :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions)

Données sur l'état consolidé de la perte nette et du résultat global	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
Revenus	25 895	34 164	6 560	8 309
Bénéfice brut excluant l'amortissement*	15 843	20 576	3 715	5 048
Perte nette	(6 250)	(1 705)	(3 096)	(551)
BAIIA ajusté*	612	2 062	7	267
Perte nette de base et dilué(e) par action	(0,036)	(0,010)	(0,019)	(0,003)

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 13.

Données sur l'état consolidé des flux de trésorerie	Exercice clos le 31 mars	
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 022)	411
Biens destinés à la location	(308)	(88)
Ajouts d'immobilisations corporelles	(474)	(395)
Ajouts d'immobilisations incorporels	(819)	(714)

Le tableau suivant présente certaines données financières importantes du bilan consolidé au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

Données du bilan consolidé	Au 31 mars 2020	Au 31 mars 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 116	9 635
Stocks	6 531	7 526
Fonds de roulement	6 695	12 126
Actif total	26 871	33 764
Passifs courants	10 916	12 403
Passif total	12 521	13 241
Capitaux propres	14 350	20 523

11. Résultats d'exploitation

11.1 Revenus

Les revenus de l'exercice clos le 31 mars 2020 ont baissé de 24 % pour atteindre 25,9 millions de dollars comparativement à 34,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Pour le marché du divertissement, les revenus sont composés des ventes de systèmes de mouvement D-BOX aux exploitants de salles de cinéma, des revenus de droits d'utilisation, location et maintenance sur la vente de billets générés par le cinéma en salle, des ventes de systèmes à des clients du divertissement commercial et des ventes de systèmes à des clients pour le divertissement à domicile.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le marché du divertissement a connu une baisse de revenus de 32 % pour atteindre 17,6 millions de dollars comparativement à 26,0 millions de dollars en 2019. Les revenus provenant des exploitants de salles de cinéma ont baissé de 20 % passant de 16,4 millions de dollars en 2019 à 13,1 millions de dollars en 2020. Cette baisse est principalement causée par un ralentissement dans les activités de certains partenaires ayant des difficultés internes et des défis de marché et, par la suite, la perturbation due aux impacts du COVID-19. Ces revenus comprennent : (i) les ventes de systèmes en baisse de 26 % pour atteindre 5,8 millions de dollars (7,8 millions de dollars en 2019) (ii) les revenus de droits d'utilisation, location et maintenance sur les ventes de billets d'admission pour les cinémas en salles qui ont atteint un total de 7,3 millions de dollars en 2020 (8,6 millions de dollars en 2019), une baisse de 15 %.

Les revenus provenant des droits d'utilisation, de location et de maintenance varient d'une période à une autre, notamment en fonction des éléments suivants :

- la performance au box-office des films présentés, laquelle varie considérablement d'un film à l'autre;
- le partage des revenus entre les exploitants de salles de cinéma et les studios;
- la performance individuelle des exploitants de salles de cinéma;
- le nombre moyen de systèmes de mouvement D-BOX installés;
- le nombre de représentations d'un film D-BOX en salle par semaine qui varie dépendamment du pays dans lequel le film est présenté ou même d'un exploitant à un autre; et
- le nombre de semaines pendant lequel un film est joué, cette durée pouvant notamment varier d'un pays à un autre étant donné une date différente de lancement et la volonté d'un exploitant de salles de cinéma de présenter un film sur une période plus ou moins longue.

Le marché du divertissement inclut aussi les ventes de systèmes pour le divertissement commercial et le divertissement à domicile. Les ventes de systèmes du marché de divertissement commerciale se sont élevées à 3,8 millions de dollars pour 2020, en baisse de 57% pour les ventes aux nouveaux clients et les clients existants, et comparativement au montant de 8,7 millions de dollars l'an dernier. Cette baisse est la résultante d'un cycle de vente plus long pour certains clients cette année comparé à l'année précédente. Les revenus du divertissement à domicile ont baissé de 19 % à 0,7 million de dollars pour l'exercice 2020 comparativement à 0,9 million de dollars pour l'exercice 2019.

Les revenus sont également composés de ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché de la simulation et formation qui commercialisent sous leurs propres marques les systèmes de mouvement D-BOX.

Les ventes de systèmes de mouvement aux clients du marché de la simulation et formation ont augmenté de 2 % pour un total de 8,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2020 comparativement à 8,1 millions de dollars réalisées l'an dernier. La hausse des revenus de ce marché est principalement expliquée par les ventes à des clients du secteur de l'automobile, les simulations de courses et les sous-marchés du jeu.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, les revenus ont baissé de 21 % à 6,6 millions de dollars comparativement à 8,3 millions de dollars pour la même période de l'an dernier. Les revenus du marché du divertissement ont subi les effets négatifs de la pandémie provenant du COVID-19 et ont diminué de 23 % à 4,4 millions de dollars comparativement à 5,7 millions de dollars pour la même période de l'an dernier. Les ventes de systèmes provenant des exploitants de salles de cinéma ont augmenté de 67 % à 1,7 million de dollars pour le quatrième trimestre (999 000 \$ pour le même trimestre de l'an dernier) et les revenus de droits d'utilisation, location et maintenance ont diminué de 31 % à 1,3 million de dollars comparativement à 1,8 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'an dernier. Les ventes de systèmes provenant du divertissement commercial ont baissé de 53 % à 1,3 million de dollars comparativement à 2,8 millions de dollars l'an passé et causée par un cycle de vente plus long cette année pour certains clients.

Les revenus du marché de la simulation et formation ont diminué de 16 % pour atteindre 2,2 millions de dollars au quatrième trimestre 2020 comparativement à 2,6 millions de dollars en 2019.

11.2 Bénéfice brut

Le tableau suivant explique le rapprochement du bénéfice brut au bénéfice brut excluant l'amortissement :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

	Exercice clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
Revenus	25 895	34 164	6 560	8 309
Bénéfice brut	13 937	18 740	3 170	4 620
Amortissement rattaché au coût des produits vendus	1 906	1 836	545	428
Bénéfice brut excluant l'amortissement*	15 843	20 576	3 715	5 048
Marge bénéficiaire brute excluant l'amortissement	61 %	60 %	57 %	61 %

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 13.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, le bénéfice brut s'est élevé à 13,9 millions de dollars (54 % des revenus) en baisse de 26 % comparativement à 18,7 millions de dollars (55 % des revenus) pour 2019. Excluant l'amortissement rattaché au coût des produits vendus, le bénéfice brut s'est élevé à 15,8 millions de dollars (61 % des revenus) en 2020 en baisse de 23 % comparativement à 20,6 millions de dollars (60 % des revenus) l'an dernier.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, le bénéfice brut a baissé de 31 % à 3,2 millions de dollars comparativement à 4,6 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent. Excluant l'amortissement rattaché au coût des produits vendus, le bénéfice brut a diminué de 26 % à 3,7 millions de dollars (57 % des revenus) comparativement à 5,0 millions de dollars (61 % des revenus) pour la période correspondante l'an dernier. La baisse de la marge bénéficiaire brute s'explique par la fermeture temporaire des salles de cinéma à travers le monde.

11.3 Charges d'exploitation

Frais de restructuration : Au cours de l'exercice, la Société a restructuré ses opérations résultant en des coûts de restructuration de 1,4 million de dollars dont 0,8 million de dollars ont été comptabilisés dans les frais de ventes et marketing et 0,6 million de dollars ont été comptabilisés dans les frais d'administration. Pour le quatrième trimestre, les frais de restructuration se sont élevés à 0,4 million de dollars et ont été comptabilisés dans les frais de ventes et marketing.

Frais de ventes et marketing : Les frais de ventes et marketing se composent principalement des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels, des frais de publicité et du matériel promotionnel aux points de vente et des frais de participation à des foires commerciales. Ils incluent aussi les frais relatifs aux codes de mouvement et autres frais de marketing.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les frais de ventes et marketing se sont élevés à 9,0 millions de dollars (35% des revenus) en baisse de 8 % comparativement à 9,8 millions de dollars (29 % des revenus) l'an dernier.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, les frais de ventes et marketing ont baissé de 16 % à 2,0 millions de dollars (31 % des revenus), comparativement à 2,4 millions de dollars (29 % des revenus) l'an dernier.

Frais d'administration : Les frais d'administration se composent notamment des coûts liés au personnel incluant la charge au titre des paiements fondés sur les actions, des honoraires professionnels et des autres frais généraux et administratifs.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les frais d'administration ont baissé de 15 % à 5,8 millions de dollars (22 % des revenus) comparativement à 6,8 millions de dollars (20 % des revenus) pour l'année précédente.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, les frais d'administration ont baissé de 22 % à 1,4 million de dollars (22 % des revenus) comparativement à 1,8 million de dollars (22 % des revenus) pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Frais de recherche et développement : Les frais de recherche et développement incluent principalement les coûts liés au personnel, l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les autres coûts liés à l'amélioration des produits existants ainsi qu'aux frais d'adaptation des produits aux diverses normes internationales, moins les crédits d'impôt à l'investissement.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les frais de recherche et développement sont demeurés stables à 3 millions de dollars soit 12 % des revenus (11 % des revenus en 2019).

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, les frais de recherche et développement ont augmenté de 19 % à 0,9 million de dollars (14 % des revenus) comparativement à 0,8 million de dollars (9 % des revenus) pour le même trimestre de l'an dernier.

Perte de change : La perte de change résulte principalement de la fluctuation de la devise canadienne par rapport à la devise américaine lors de la conversion des opérations en devise américaine au cours du jour de la transaction et des actifs et passifs monétaires libellés en devise américaine au cours de clôture.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, la perte de change s'est élevée à 0,6 million de dollars comparativement à une perte de change de 0,3 million de dollars lors de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, la perte de change s'est élevée à 0,5 million de dollars comparativement à une perte de change de 40 000 \$ pour le même trimestre de 2019.

La fluctuation de change s'explique par la volatilité de la devise canadienne par rapport à la devise américaine survenue au cours de ces périodes.

11.4 Résultat financier

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les charges financières nettes des intérêts créditeurs sont demeurées stables à 0,5 million de dollars soit le même niveau que l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, les charges financières nettes des intérêts créditeurs se sont élevés à 78 000 \$ comparativement à 145 000 \$ pour le même trimestre de l'an dernier.

11.5 Impôts sur le résultat

En ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés, la Société a conclu qu'une provision pour moins-value équivalente aux montants des actifs d'impôts différés devait être comptabilisée. La charge d'impôts sur le résultat concerne les opérations internationales de D-BOX effectuées dans différents pays sous des juridictions fiscales différentes.

11.6 Perte nette

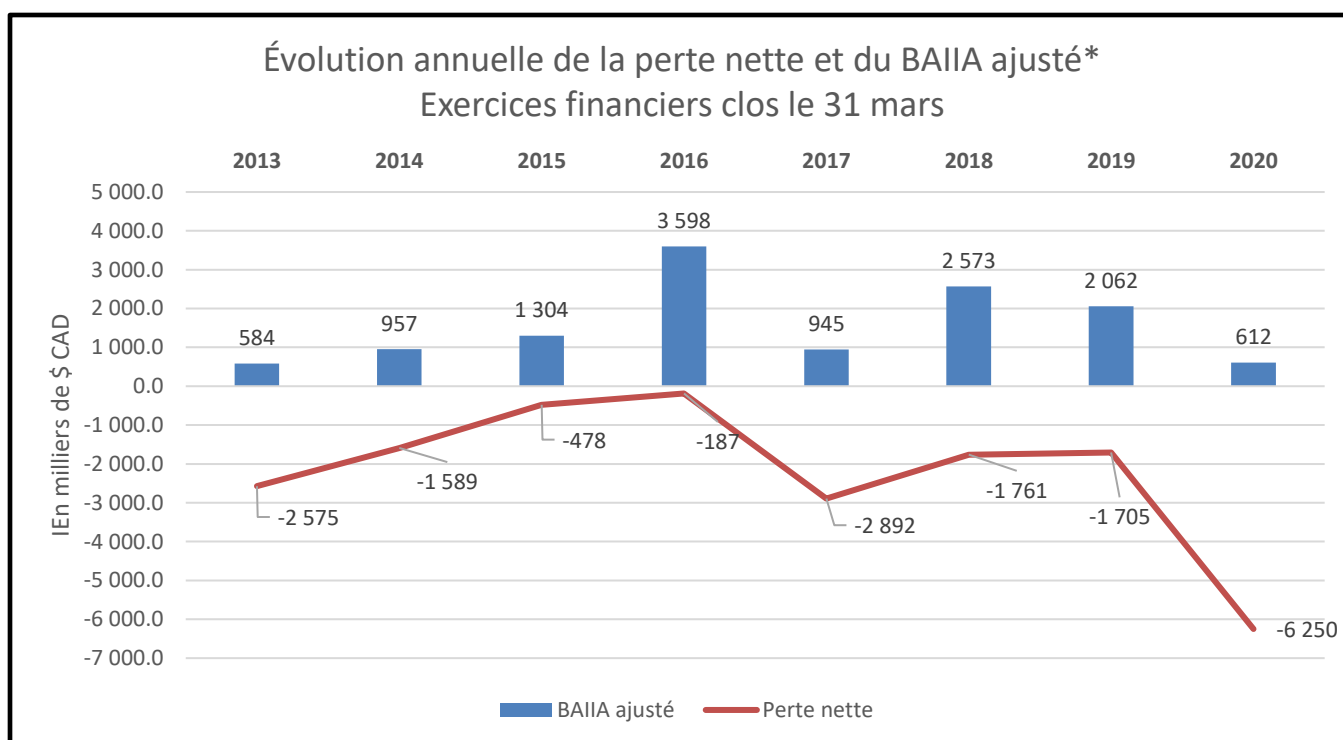
La perte nette pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020 s'est élevée à 6,3 millions de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,036 \$) en comparaison à une perte nette de 1,7 million de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,010 \$ pour 2019).

Pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2020, la perte nette s'est élevée à 3,1 millions de dollars (perte nette de base et diluée par action de 0,019 \$), comparativement à une perte nette de 0,6 million (perte nette de base et diluée par action de 0,003 \$) pour le même trimestre de 2019.

12. BAIIA ajusté*

Le tableau suivant explique le rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)



* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 13.

Le BAIIA ajusté fournit de l'information utile et complémentaire permettant notamment d'évaluer la rentabilité et la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie avec les activités d'exploitation. Il inclut le bénéfice net (la perte nette) et exclut ce qui suit : l'amortissement, les frais financiers nets des revenus d'intérêts, les impôts sur le résultat, les dépréciations d'actifs, les charges au titre des paiements fondés sur les actions, le gain ou la perte de change et les frais de restructuration non récurrents.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, le BAIIA ajusté s'est élevé à 0,6 million de dollars comparativement à 2,1 millions de dollars l'an dernier.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 mars 2020, le BAIIA ajusté s'élève à 7 000 \$ comparativement à un BAIIA ajusté de 0,3 million de dollars pour la même période l'an dernier.

Le tableau suivant explique le rapprochement du BAIIA ajusté à la perte nette :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

	Exercice financier clos le 31 mars		Quatrième trimestre clos le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
Perte nette	(6 250)	(1 705)	(3 096)	(551)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 914	1 934	523	422
Amortissement des actifs incorporels	905	800	241	198
Amortissement des autres actifs	2	3	—	1
Dépréciation d'immobilisation corporelles	765	—	765	—
Dépréciation d'actifs incorporels	508	—	508	—
Dépréciation de contrats de location - financement	52	—	52	—
Résultat financier (charges financières moins intérêt créditeurs)	545	529	78	145
Impôts sur le résultat	8	10	9	(36)
Charge au titre des paiements fondés sur les actions	155	157	39	48
Perte de change	605	334	488	40
Frais de restructuration	1 403	—	400	—
BAIIA ajusté	612	2 062	7	267

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à la page 13.

13. Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 mars 2020, l'actif à court terme s'établissait à 17,6 millions de dollars comparativement à 24,5 millions de dollars au 31 mars 2019.

Le fonds de roulement a diminué à 6,7 millions de dollars au 31 mars 2020 comparativement à 12,1 millions de dollars au 31 mars 2019 et provient principalement de la baisse de 5,5 millions à 4,1 millions de dollars de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les créances qui sont composées des compte clients, des crédits d'impôt à l'investissement et des taxes à la consommation à recevoir, s'élevaient à 6,5 millions de dollars, soit le même montant que l'an dernier. Les stocks ont diminué de 5 % à 6,5 millions de dollars au 31 mars 2020 comparativement à 7,5 millions de dollars au 31 mars 2019.

Les passifs courants ont diminué à 10,9 millions de dollars au 31 mars 2020 alors qu'ils s'élevaient à 12,4 millions de dollars au 31 mars 2019. Les fournisseurs et charges à payer, inclus dans les passifs courants, ont baissé de 28 % à 4,7 millions de dollars au 31 mars 2020 alors qu'ils s'élevaient à 6,6 millions de dollars au 31 mars 2019. La tranche courante de la dette à long terme, inclus dans les passifs courants, s'élevait à 4,0 millions de dollars en 2020 comparativement à 4,9 millions de dollars en 2019. Suite à l'adoption le 1^{er} avril 2019 de *IFRS 16, Contrats de location*, la tranche courante des obligations locatives s'élevait à 0,3 million de dollars au 31 mars 2020.

13.1 Activités d'exploitation

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 3,0 millions de dollars comparativement à des flux de trésorerie générés de 0,4 million de dollars pour l'exercice financier précédent. Cet écart de 3,4 millions de dollars dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provient principalement des flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation avant la variation des éléments du

fonds de roulement au montant de 1,3 million de dollars en 2020 et se compare à des flux générés de 1,8 million de dollars en 2019.

13.2 Activités d'investissement

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont élevés à 1,3 million de dollars comparativement à 1,1 million de dollars pour l'exercice précédent.

13.3 Activités de financement

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement s'élevaient à 1,3 million de dollars. Il n'y a pas eu d'activité de financement au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 2019. Au cours de l'exercice, le remboursement de la dette à long terme s'élevait à 5,0 millions de dollars et le paiement des obligations locatives s'élevait à 0,3 million de dollars. De plus, au cours de l'exercice 2020, le produit de la dette à long terme s'élevait à 4,0 millions de dollars.

Au 31 mars 2020, le taux d'intérêt effectif de la dette à long terme était de 6,2 %. Après la fin de l'exercice, la Société a remplacé la facilité de crédit actuelle (se reporter à la rubrique 22, Événements postérieurs à la date du bilan) et a obtenu une renonciation selon laquelle elle n'était pas tenue de respecter toutes les clauses restrictives au 31 mars 2020. Compte tenu de l'incapacité de la Société de respecter actuellement les conditions relatives au ratio financier à la fin de l'exercice et par la suite au trimestre subséquent, la totalité de la dette à long terme a été présentée dans le passif courant.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les intérêts débiteurs sur la dette à long terme imputés aux résultats se sont élevés à 0,4 million de dollars comparativement à 0,5 million de dollars en 2019. Ces montants incluent une somme de 147 000\$ en 2020 comptabilisé à titre de charge de désactualisation (160 000\$ dollars en 2019).

13.4 Capitaux propres

Les capitaux propres ont diminué de 6,1 millions de dollars à 14,4 millions de dollars au 31 mars 2020 alors qu'ils s'élevaient à 20,5 millions de dollars au 31 mars 2019. La diminution des capitaux propres provient principalement de la perte nette de 6,3 millions de dollars réalisée au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 2020.

14. Information trimestrielle

Les résultats d'exploitation pour chacun des huit derniers trimestres sont présentés dans le tableau suivant :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants relatifs aux actions et les données par action)

	2020				2019			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus provenant du marché du divertissement								
<i>Exploitants de salles de cinéma :</i>								
Vente de systèmes	1 669	582	1 782	1 741	999	1 896	2 688	2 197
Droits d'utilisation, location et maintenance	1 269	1 821	1 811	2 434	1 831	2 073	2 102	2 605
	2 938	2 403	3 593	4 175	2 830	3 969	4 790	4 802
<i>Vente de systèmes pour le divertissement commercial</i>	1 300	746	724	995	2 758	2 139	1 312	2 512
<i>Vente de systèmes pour le divertissement à domicile</i>	159	264	174	147	152	145	365	253
Total revenus du marché du divertissement	4 397	3 413	4 491	5 317	5 740	6 253	6 467	7 567
Revenus provenant du marché de la simulation et formation	2 163	2 060	1 838	2 216	2 569	2 044	1 619	1 945
REVENUS TOTAUX	6 560	5 473	6 329	7 533	8 309	8 257	8 086	9 512
BAIIA ajusté*	7	276	114	215	267	511	127	1 157
Perte nette	(3 096)	(1 615)	(933)	(606)	(551)	(177)	(748)	(229)
Perte nette de base et diluée par action	(0,019)	(0,008)	(0,006)	(0,003)	(0,003)	(0,001)	(0,005)	(0,001)
(en milliers)								
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	175 951	175 951	175 951	175 951	175 951	175 951	175 951	175 951

* Se référer à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » à page 13 et au tableau du rapprochement du BAIIA ajusté au bénéfice net (perte nette) à la page 19.

15. Engagements contractuels

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location simple et a conclu des engagements à long terme pour l'achat de services. Selon IFRS 16, tous les contrats de location importants sont comptabilisés dans les bilans consolidés sauf les contrats de location à court terme dont la durée est inférieure à douze mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements minimaux pour ces autres contrats de location sont comme suit :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

(tous les montants sont en milliers de dollars canadiens))	\$
2021	63
2022	28
2023	7
2024	7
2025	6
	111

16. Capital social en circulation (3 juillet 2020)

	Actions ordinaires de catégorie A
Actions ordinaires de catégorie A en circulation	175 950 573
Instruments convertibles	
Options d'achat d'actions en circulation	14 213 289
Bons de souscription	2 000 000
	192 163 862

17. Nouvelle prise de position en matière de compatibilité

Adoption de la nouvelle norme comptable IFRS 16, Contrats de location

Avant le 1er avril 2019

La Société appliquait IAS 17 selon laquelle un contrat de location était classé en tant que contrat de location-financement s'il transférait à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Un contrat de location-financement était inscrit à l'actif à la date de prise d'effet du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si elle était inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, calculée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements au titre de la location étaient ventilés entre les charges d'intérêts et la réduction de l'obligation locative. Un contrat de location était classé en tant que contrat de location simple s'il ne transférait pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien. Les paiements au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire sur la durée du contrat de location connexe.

Depuis le 1er avril 2019

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2019, la Société a adopté IFRS 16, qui remplace IAS 17 et qui modifie considérablement la façon dont les sociétés comptabilisent les contrats de location. Elle établit les principes que doivent appliquer les deux parties à un contrat, soit le client [le « preneur »] et le fournisseur [le « bailleur »], afin de fournir l'information pertinente à propos des contrats de location de manière à représenter fidèlement ces transactions. Pour atteindre cet objectif, un preneur doit comptabiliser les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location selon un modèle unique alors qu'auparavant, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. La plupart des contrats de location sont comptabilisés dans les bilans consolidés de la Société. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts, le cas échéant, du démantèlement et de la suppression de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers effectués au plus tard à la date du début, moins les incitatifs à la location reçus, le cas échéant.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte, étant donné que ce mode reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. La durée des contrats de location varie de 3 à 6 ans.

Obligations locatives

À la date du début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent principalement les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir et du prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date du début, le montant des obligations locatives est augmenté pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduit pour refléter les paiements de loyers versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'évaluation visant à déterminer si le bien sous-jacent sera acheté.

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la période non résiliable du contrat de location, à laquelle s'ajoutent les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location s'il est raisonnablement certain que l'option sera exercée ou les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location s'il est raisonnablement certain que l'option ne sera pas exercée. Après la date du début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer [ou non] l'option de renouvellement.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16

L'adoption d'IFRS 16 a eu une incidence sur les bilans consolidés et les états consolidés de la perte nette et du résultat global puisque les contrats de location simple ont été inscrits à l'actif, des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisées et les charges locatives ont été remplacées par la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et la charge d'intérêts au titre de la désactualisation sur l'obligation comptabilisée. En outre, les remboursements de capital des obligations locatives sont maintenant présentés dans les activités de financement des états consolidés des flux de trésorerie, alors qu'en fonction de la norme antérieure, ces paiements étaient présentés dans les activités d'exploitation avant le 1^{er} avril 2019.

La Société a appliqué cette norme selon l'approche rétrospective modifiée [sans retraitement des données comparatives] pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019. Certains contrats de location n'ont pas été comptabilisés aux bilans consolidés, puisque la Société s'est prévalu de mesures de simplification. La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes :

- Comptabiliser les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à douze mois à compter de la date de prise d'effet comme contrats de location à court terme;
- Comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon la méthode linéaire dans les charges aux états consolidés de la perte nette et du résultat global.

L'adoption d'IFRS 16 a eu les incidences suivantes sur les états consolidés de la perte nette et du résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2020 et sur les bilans consolidés au 1^{er} avril 2019 :

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens)

Augmentation (diminution)	31 mars 2020 \$
Amortissement rattaché au coût des produits vendus	281
Charge locative	(298)
Charges financières	46
Perte nette et résultat global	29

Augmentation (diminution)	1 ^{er} avril 2019 \$
Immobilisations corporelles	760
Obligations locatives	760

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019 et des obligations locatives au 1^{er} avril 2019:

	\$
Engagements découlant de contrats de location simple au 31 mars 2019	957
Actualisation des engagements découlant de contrats de location simple au 1 ^{er} avril 2019	(95)
Engagements découlant de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(102)
Obligations locatives au 1 ^{er} avril 2019	760

La Société en tant que bailleur

La Société classe chaque contrat de location lié aux systèmes de mouvement installés dans les salles de cinéma soit comme un contrat de location simple soit comme un contrat de location-financement. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent.

Pour les contrats de location-financement relatifs aux salles de cinéma, la Société comptabilise dans les bilans consolidés, à la date de début du contrat de location, une créance au titre d'un contrat de location-financement à un montant correspondant à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements de loyers minimums. Les produits tirés des contrats de location-financement, compris dans les produits des activités ordinaires découlant des droits d'utilisation, de location et de maintenance, sont comptabilisés chaque exercice selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant de l'actif au titre des contrats de location-financement.

Pour les contrats de location simple relatifs aux salles de cinéma, la Société comptabilise les paiements au titre des contrats de location simple en tant que produits, compris dans les produits des activités ordinaires découlant des droits d'utilisation, de location et de maintenance, à mesure qu'ils deviennent exigibles en vertu de l'entente, soit au moment de la vente par l'exploitant de la salle de cinéma des billets permettant l'utilisation des systèmes de mouvement.

18. Jugements et estimations importants

Jugements et estimations importants

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction de la Société qu'elle pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence tant sur les montants des actifs et des passifs à la date du bilan, que sur ceux des produits et des charges.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé déclarait que la récente éclosion de COVID-19 était une pandémie. Par conséquent, les gouvernements à l'échelle mondiale, y compris ceux du Canada, des États-Unis ainsi que ceux des pays en Europe et en Asie, ont adopté des mesures d'urgence visant à contrer la propagation du virus. Ces mesures, notamment la mise en place d'interdiction de voyages, de périodes de quarantaine volontaire et de la distanciation sociale, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, provoquant un ralentissement économique et des perturbations considérables qui se sont répercutés sur les chaînes d'approvisionnement et l'activité économique, et ont nui tout particulièrement au secteur du divertissement. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes conçues pour stabiliser l'économie. Toutefois, à l'heure actuelle, le succès de ces interventions ne peut être déterminé. La Société a mis en œuvre plusieurs mesures pour atténuer l'incidence actuelle de la pandémie, y compris la mise à pied temporaire d'une grande partie de son effectif, sauf l'effectif occupant des fonctions névralgiques au Siège social. Le salaire des personnes qui n'ont pas été visées par cette mise à pied a été réduit temporairement. De plus, la Société a mis en œuvre des mesures visant à réduire les dépenses discrétionnaires et à reporter, lorsque c'était possible, les dépenses.

Les incertitudes entourant la COVID-19 ont exigé l'utilisation de jugements et d'estimations. Comme la pandémie de COVID-19 constitue un risque émergent, sa durée et l'ampleur de ses conséquences financières sont inconnues pour le moment, par conséquent, les estimations de l'étendue de la pandémie de COVID-19 et de son incidence possiblement importante et défavorable sur la situation financière, l'exploitation et les résultats financiers de la Société font l'objet d'une incertitude importante. L'incidence future découlant des incertitudes entourant la COVID-19 pourrait accroître, au cours des prochaines périodes de présentation de l'information financière, le risque d'un ajustement significatif au titre des pertes de crédit attendues sur les créances ainsi qu'au titre de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

Jugements

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a exercé le jugement suivant qui a un effet important sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés dans les états financiers consolidés.

La Société a conclu, en tant que bailleur, des contrats de location de ses systèmes de mouvement. La Société a déterminé, sur la base de son évaluation des modalités et conditions des contrats, telles que la durée des contrats de location, qu'elle conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des systèmes. La Société a donc comptabilisé ces contrats comme des contrats de location simple.

Estimations

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers consolidés de la Société peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations retenues concernent la dépréciation des actifs non financiers ainsi que la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de crédits d'impôt.

Pour plus d'information se référer à la note 2.3 "*Jugements et estimations importants*" des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

19. Instruments Financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui rapportent des intérêts aux taux du marché et du taux d'intérêt variable que porte la tranche courante de la dette à long terme. La Société n'a pas recours à des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Sur une base annuelle, une variation de 1 % des taux d'intérêt n'aurait eu aucune incidence sur la perte nette et le résultat global pour l'exercice clos le 31 mars 2020 [96 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2019].

La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêt gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités sur une base quotidienne. Les équivalents de trésorerie sont composés de titres de fonds de marché monétaire et d'autres instruments échéant à court terme.

Risque de crédit

La Société est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Société évalue la solvabilité de ses clients afin de limiter le montant du crédit offert, le cas échéant, et établit une provision pour pertes de crédit attendues suffisante pour couvrir les pertes probables et raisonnablement estimées. En outre, la Société assure généralement ses soldes de créances auprès d'Exportation et développement Canada. Au 31 mars 2020, trois clients représentaient 41 % du total des comptes clients et 80 % des comptes clients étaient assurés à hauteur de 90 % [au 31 mars 2019, un client représentait 14 % du total des comptes clients et 54 % des comptes clients étaient assurés à hauteur de 90 %]. Par le passé, la Société n'a jamais eu à sortir du bilan un montant appréciable de comptes clients. Au 31 mars 2020, le total des comptes clients en souffrance depuis plus de 90 jours était de 18 % [6 % en 2019]. En raison de l'accroissement du risque de non-recouvrement, de même que de l'incidence estimée de la pandémie de COVID-19, la Société a augmenté sa provision pour pertes de crédit attendues pour la faire passer à 332 000 \$ au

31 mars 2020 [74 000 \$ au 31 mars 2019]. Les créances incluent les crédits d'impôt à l'investissement et les taxes à la consommation à recevoir du gouvernement et ne sont pas exposés à un risque de crédit important. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus principalement auprès d'un nombre restreint de banques à charte canadiennes.

Risque de change

La Société court un risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients, des dépôts et des fournisseurs libellés en dollars américains. Au 31 mars 2020, les actifs financiers, principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et des dépôts libellés en dollars américains, totalisaient respectivement 338 000 \$, 3 357 000 \$ et 15 000 \$ [respectivement 1 642 000 \$, 3 624 000 \$ et 199 000 \$ au 31 mars 2019] et les passifs financiers libellés en dollars américains totalisaient 743 000 \$ [1 018 000 \$ au 31 mars 2019]. Au 31 mars 2020, une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait une incidence de 541 000 \$ [633 000 \$ au 31 mars 2019] sur la perte nette et le résultat global.

De plus, la Société a recours à des instruments financiers dérivés afin d'atténuer le risque de change. La Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Elle est toutefois d'avis que ces instruments dérivés couvrent en partie le risque de change connexe à l'égard de ces opérations. Au 31 mars 2020, la Société détenait des contrats de change d'une valeur nominale de 13 374 000 \$ US [14 701 000 \$ US au 31 mars 2019] lui permettant de vendre des devises américaines à un taux de change du dollar canadien variant de 1,3050 à 1,3501 [de 1,26 à 1,3270 au 31 mars 2019], échéant d'avril 2020 au 31 mars 2021 [d'avril 2019 à mars 2020, en 2019].

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont exigibles. La Société gère ses liquidités de manière à régler ses passifs lorsqu'ils seront exigibles en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Au cours des derniers exercices, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement par l'émission de titres de créance et de titres de capitaux propres. La Société estime disposer des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations de fonds de roulement et poursuivre ses activités pour les douze prochains mois. Puisque les activités actuelles sont déficitaires, la Société pourrait nécessiter l'apport de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement et la commercialisation de sa technologie.

Au 31 mars 2020, les passifs financiers de la Société qui comportaient une échéance contractuelle de moins d'un an étaient constitués de fournisseurs et de charges à payer, d'instruments financiers dérivés, de la tranche courante des obligations locatives et de la tranche courante de la dette à long terme. Ils s'élevaient à cette date à 9 849 000 \$ [11 587 000 \$ au 31 mars 2019]. Les passifs contractuels non courants comprennent les obligations locatives d'un montant de 1 056 000 \$ [se reporter à la note 10 des états financiers consolidés audités de la Société au 31 mars 2020 pour l'échéance des obligations locatives] et les avantages du personnel d'un montant de 549 000 \$ à payer à l'exercice 2022.

Notre capacité à recueillir des capitaux est influencé par certains risques et incertitudes [se reporter à la rubrique 20 'Risque et incertitudes'].

20. Risques et Incertitudes

Nous sommes engagés dans une industrie comportant divers risques et incertitudes. Les risques et les incertitudes sont décrits dans la Notice annuelle datée du 3 juillet 2020 disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

21. Éventualité

Dans le cours normal de ses activités. La Société est partie à des poursuites et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la direction, tout règlement qui en résulterait n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

22. Événements postérieurs à la date du bilan

Le 23 juin 2020, la Société a signé des termes et conditions avec la Banque Nationale du Canada (« BNC ») concernant l'octroi d'une marge de crédit d'un montant de 4 millions de dollars pour les activités courantes et le fonds de roulement de la Société. La marge de crédit sera renouvelable annuellement et portera intérêt au taux préférentiel majoré de 3,25 %. La marge de crédit sera garantie par une hypothèque de premier rang et des sûretés sur tous les actifs de la Société et de sa filiale américaine et remplacera la facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans avec BNC, dont 4 millions de dollars avaient été tirés au 31 mars 2020.

Le 19 juin 2020, la Société a aussi signé une lettre d'offre avec la Banque de développement du Canada (« BDC ») concernant l'octroi d'un prêt commercial d'un montant de 2 millions de dollars pour le fonds de roulement. Ce prêt portera intérêt à un taux variable, actuellement de 4,55 %, et sera remboursable en 24 versements mensuels de 33 000 \$ à compter de juin 2021 jusqu'en mai 2023 plus un dernier versement de 1,2 million de dollars en juin 2023. Le prêt sera garanti par une hypothèque de second rang et des sûretés sur tous les actifs de la Société et de sa filiale américaine.

Les termes et conditions signés de la BNC sont assujettis à la signature d'une offre de financement et aux conditions préalables habituelles, et la lettre d'offre signée de la BDC est assujettie aux conditions préalables habituelles. La clôture des transactions est prévue en juillet 2020.

23. Contrôles de communication de l'information et contrôle interne l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef des finances qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef des finances, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2020.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef des finances ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière.

La Société a travaillé à la mise en place de procédures et de contrôles internes avec l'aide d'un consultant externe dans le cadre de la mise en œuvre de la norme internationale d'information financière 16 (IFRS 16). Au cours de cette mise

en œuvre, la direction a identifié une faiblesse importante en ce qui concerne la conception et le maintien de contrôles efficaces sur la comptabilité des transactions complexes non courantes liées aux contrats de location. Cette faiblesse concernait l'interprétation de la norme IFRS 16. Les impacts sur les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 sont une augmentation des ventes de 513 K\$, une augmentation de la bénéfice brute de 334 K\$ et une augmentation des actifs d'un montant de 461K\$. Cette faiblesse a été corrigée et la direction mettra en œuvre une mesure supplémentaire d'analyse des contrôles efficaces sur la comptabilité des transactions complexes non courantes liées aux contrats de location, lesquels sont très exceptionnels par rapport aux activités et aux affaires générales de la Société.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui soit survenu au cours de la période comptable débutant le 1er janvier 2020 et se terminant le 31 mars 2020 qui ait eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

24. Information additionnelle et continue

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 3 juillet 2020. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

D-BOX^{MD}, D-BOX Motion Code^{MD}, LIVE THE ACTION^{MD}, ARCHITECTE DU MOUVEMENT^{MD}, MOVE THE WORLD^{MD} et FEEL IT ALL^{MD} sont des marques de commerce de Technologies D-BOX inc. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.